

# Le Grazacois

Mars 2022



## SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 1
La Vie à Grazac	page 2
Travaux	page 11
Vie municipale	page 20
Intercommunalité	page 22
Etat civil	page 26



## Le mot du Maire



Grazacoises, Grazacois, chers amis et administrés(es),

Comment commencer un édit sans avoir une pensée profonde et de solidarité avec l'Ukraine et les Ukrainiens. Ce peuple, berceau du peuple Russe, qui a repris son autonomie à la sortie de l'effondrement de l'URSS. Autonomie remise en cause par Poutine qui vient de prouver à tous qu'on ne négocie pas avec lui, c'est « sa raison » et rien d'autre... il affiche ici toute sa bestialité et vieux réflexes d'ancien du KGB... qui voit des ennemis partout.

Ces soutiens actuels : Corée du Nord, Iran, Syrie ou Brésil... voilà la preuve que la dictature n'est pas la raison d'une conviction politique, idéologique ou philosophiques mais bien des hommes aux pleins pouvoirs sans partage, et dont même leur peuple n'a plus rien à dire...

Tout cela ne nous exonère pas de devoir faire vivre la « Démocratie » ... d'avoir une réflexion politique libre sur nos dirigeants et porter de nouveaux espoirs pour nos concitoyens, pour notre pays, pour une société plus juste pour tous...

Alors, après cette nouvelle année qui a commencé avec son cortège de restrictions autour de la « crise sanitaire », à quand les retrouvailles traditionnelles avec nos aînés autour d'une galette et quelques bulles aux vœux du Maire ... à quand ces moments forts où tous partagent quelques mots, prennent des nouvelles et retissent des liens que très banals, que très citoyens... A quand ces petits moments qui font du bien ?...

Beaucoup d'entre vous s'en disent très frustrés... vos élus aussi car la « distanciation sociale » trouve là toute sa force très contraignante ... déstructurante jusqu'à la rupture.

Nous avons donc pris une résolution et nous sommes engagés pour que, sauf si l'État décrète un confinement total, les manifestations traditionnelles retrouvent leurs places dans le calendrier 2022. Le 21 juin nous tiendrons la « fête de la musique », le bal du 14 juillet et son feu d'artifice sont déjà commandés, 1<sup>er</sup> week-end de Septembre « fête du village »... Et bien sûr toutes les commémorations seront honorées.

Il n'y a aucune raison pour que nous portions l'organisation de la vie publique et de la République, Nationale et plus locale tel que les élections, comme si de rien n'était, et que les manifestations qui concourent à la cohérence de la vie locale en soient exclues... être citoyen c'est aussi, à notre sens, pouvoir profiter de la vie .... Et les loisirs, tous les loisirs contribuent à tisser la fraternité humaine... En « présentiel » et tous ensemble...

Au diable ce monde virtuel qui semblerait devoir s'imposer à tous les niveaux des activités et relations humaines, au travail, dans les études, avec les administrations, dans le commerce, les jeux...

L'organisation sociale n'en est pas pour autant limitée à ces moments de convivialité qui nous sont précieux et l'année 2021 aura vu, heureusement, plusieurs projets plus « matériels » et structurants se concrétiser...

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre vous avaient été exposés (édition de juillet) : assainissement Rte de Caujac et Bagnos bas, renforcement réseau d'eau potable et borne incendie Rte de CAUJAC, enfouissement des réseaux au Bézinat et Bernadou, écluse et trottoirs en traversée du village... principalement.

Le 2<sup>ème</sup> semestre 2021 les travaux de la fibre ont été initiés, la reprise et entretien des voiries communales, l'amendement et travaux de finition des terres dédiées au « jardins partagés », les travaux d'amélioration énergétique de la salle « Noël Mesples » (changement CLIM, appareils d'éclairage, photovoltaïque) mais encore adaptations provisoires des bâtiments communaux pour accueillir l'augmentation des effectifs de la maternelle et sa 3<sup>ème</sup> classe. C'est aussi le projet de « Résidence Services » au cœur du village qui prend forme... ça y est, le PC des 11 T2 et 11 T3 a été déposé. Nous reste à déterminer l'usage ainsi que la réhabilitation architecturale de la maison de village...

Or nos murs, soulignons la création du « Syndicat du Rieutarel » : nouveau syndicat chargé des affaires scolaires (maternelles et primaires) des communes de CAUJAC, ESPERCE et GRAZAC en RPI.

Je salue ici la confiance des élus du nouveau Syndicat qui, soutenus par les Maires, ont accordé la Présidence à mon Adjointe Elodie QUILLAUD. Félicitations à Elodie. Souhaitons-lui courage, persévérance et sagesse pour organiser, ajuster et gérer ce syndicat dans l'intérêt de tous : administrés, professeurs, personnels et enfants. Les écoles doivent rester un joyau pour nos collectivités. Des statuts qui intègrent un réel retour à de la solidarité budgétaire. Un financement basé sur « la richesse » issue de nos populations respectives. Les retombées pour Grazac sont énormes, nous passons ainsi de 1600 € (environ) à 600 € par enfant pour les frais de scolarité, le solde de participation (charges de fonctionnement des établissements et investissements) étant calculé à l'habitant pour environ 200 € par habitant et donc au plus proche des recettes fiscales des communes (DGF + impôts locaux).

Je ne peux conclure sans avoir une pensée pour toutes les associations et acteurs publics dont le commerçant local, tous exclus de toute activité depuis de longues semaines et mois. Qu'elles et ils soient assurés que les élus ne les oublient pas. Et vous, ne les oubliez pas, il en va de leur pérennité.

Enfin, permettez que je vous invite à renouveler vos responsabilités de citoyen(e) lors des élections Présidentielles d'avril mais aussi les Législatives qui suivront ; vous êtes la Démocratie, la République... défendez ce droit très fragile.

Le Maire,  
Michel ZDAN.

## La vie à Grazac

### Cassoulet

Entre 2 confinements et directives sanitaires très contraignantes et changeantes semaines après semaines, la commune ne pouvait prendre d'engagement "commerciaux" tant auprès des forains, que des groupes musicaux mais encore de traiteur... ce qui remettait en cause la programmation de ces festivités.. Ainsi pas de fête du village et la traditionnelle "mounjétade" (cassoulet). C'est donc avec un réel plaisir que nous avons accueilli la proposition de Jean-Michel ALM, gérant de l'établissement "AU COIN DU FEU" d'organiser une soirée festive sur la place du village et ce à la date habituelle du 1er week-end de Septembre. Bien-sûr nous avons mis à disposition et monté avec les employés communaux les barnums pour que le service se fasse à l'abri d'éventuelles intempéries... et nous avons eu raison.



Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée une réussite, une parenthèse festive qui aura profité à tous les participants et organisateurs.  
Merci au restaurateur qui par son état d'esprit aura permis ces petits moments de retrouvailles.



### Festival Woodland

Covid 19 oblige, le "Woodland Festival 2020" n'a pas eu lieu. L'édition 2021, elle, s'est bien tenue le dernier week-end d'Août, en bas du "Saurat", dans les bois et dont l'accès s'effectue depuis la RD12, en limite de Caujac et Grazac.

Comme d'habitude ce festival est organisé de façon très sécurisé. Les organisateurs sont soumis à des protocoles très stricts validés en sous-préfecture plusieurs semaines en amont.



Veille de festival une visite de terrain des gendarmes, pompiers et élus permet de s'assurer que tout répond bien aux engagements pris par les organisateurs : accès, parking, aire de repos, accès des secours, points de rafraîchissement... autant de détails qui ne peuvent que nous rassurer tous quant à la sécurité en place pour la réussite de cette manifestation annuelle. Encore une fois l'organisation aura été à la hauteur des exigences demandées... et les festivaliers ont répondu présent. Une réussite que nous devons tous saluer... cela prouvant là aussi que l'associatif (SOUND ON) sait aussi porter de façon très pérenne ses engagements.



**Prévisions des effectifs pour R2022 et répartition pédagogique envisagée**

**ECOLE:** RPI Grazac-Caujac-Esperce

**Nb de classes « ordinaires » (sans ULIS) :**

**Nb total de classes (inclure l'ULIS) :**

**Mesure de carte scolaire en phase 1**

Prévisions R2021	TPS	PS	MS	GS	CP	CE 1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	
Classe 1		11	16							27	
Classe 2		11	16							27	
Classe 3			7	17						24	
Classe 4				9	13					22	
Classe 5					7	17				24	
Classe 6						14				23	
Classe 7							19	6		25	
Classe 8								8	15	23	
Classe 9								8	15	23	
Classe 10										0	
Classe 11										0	
Classe 12										0	
Classe 13										0	
Classe 14										0	
Classe 15										0	
Classe 16										0	
<b>TOTAL</b>		0	22	39	26	20	31	28	22	30	218

ULIS											0
------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

Faire apparaître l'effectif ULIS, à part, uniquement sur la ligne ULIS ci-dessus.

E/C =

**Au revoir Nicole**

Nicole Darolles, agent depuis 18 ans à l'école de Grazac, a pris sa retraite aux vacances de la Toussaint. Une retraite amplement méritée. Nous la remercions pour son investissement auprès des enfants et lui souhaitons une bonne continuation.



**Bienvenue Jessica**

Pour pallier le départ de Mme Darolles, une autre Grazacoise est venue compléter l'équipe. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Jessica Crochet.

**Le mot de la directrice**

« Au mois de décembre, le Père Noël avait écrit aux élèves de l'école maternelle de Grazac pour les informer de sa venue.

Pour préparer sa visite, l'école a été décorée. Les sapins ont été ornés de boules et de guirlandes.

Les enfants ont réalisé entre autres, des peintures, des guirlandes, des compositions en 3D autour du thème des fêtes de fin d'année.



Mardi 14 décembre 2021, le grand jour est arrivé ! Les enfants et l'équipe de l'école attendaient le Père-Noël vêtus de rouge et de blanc. Après la distribution des cadeaux pour chaque classe, les enfants ont partagé un goûter. Les élèves ont été ravis de ce merveilleux après-midi !

L'équipe de l'école maternelle se joint à moi, pour remercier le Syndicat du Rieutarel et les familles pour leur participation à la concrétisation de cet événement. M. Lecrut pour avoir offert le goûter de Noël et les livrets aux enfants. Sans oublier le Père-Noël qui a fait vivre ce moment de rêve...

Bonne année à vous tous !

Mme Berges Amandine, directrice de l'école maternelle de Grazac. »



### Commémoration du 11 Novembre

Enfin, une cérémonie qui a pu se dérouler presque dans la normalité. Très nombreux, les Grazacoises et Grazacois assistaient au déroulement de la célébration de l'Armistice mettant fin à "la grande guerre" 14/18.

Après la lecture du discours officiel par Elodie, M. Le Maire demandait une minute de silence, et énumérait la liste des soldats morts au combat pour la France en 2021, suivi d'une sonnerie aux morts parfaitement interprétée par Thibault à la trompette.

La cérémonie s'est conclue par le verre de l'amitié dans une salle entièrement ouverte et aérée.



## Vide-grenier d'Halloween

Le dimanche 31 octobre, Jean Michel le restaurateur, organisait un vide grenier sur la place du village. Une belle affluence assurait le succès de la manifestation. Bien à l'abri sous un chapiteau, les exposants ont passé une belle journée.

Dès le début de l'après-midi, l'association Graz'Anim, faisait installer un château gonflable destiné aux plus jeunes, et préparait la soirée Halloween, avec la décoration de la terrasse du restaurant en sinistre et lugubre cimetière. Laurence, aidée d'Edith, effectuait le maquillage sur des enfants ravis d'être là.

En fin d'après-midi, tous ces petits monstres partaient à la chasse aux bonbons



## Décoration de Noël dans le village

Cette année, la municipalité a créé une "petite forêt de sapins" (une dizaine de sapins) sur la place du village et a convié la population à une décoration commune.

Nous remercions "l'agence immobilière du Sud" qui pour sa participation au "Marché de Noël" a fait don du plus grand sapin.



## Marché de Noël

Les 4 et 5 décembre, à l'initiative de Jean Michel, le restaurateur de Grazac, se tenait un beau marché de Noël. De nombreux exposants, artisans, producteurs locaux avaient pris place sous les barnums installés pour l'occasion.



Les vitrines étaient toutes plus alléchantes les unes que les autres, fromages, viandes, vins, fruits de mer etc. s'offraient aux badauds venus nombreux pour l'occasion, et une tombola proposait comme lots des produits du terroir.

Un stand du Secours Populaire récoltait des jouets pour le Noël d'enfants défavorisés, et celui du Téléthon récoltait des dons pour la recherche sur les maladies génétiques.

L'association PEGACE tenait également son stand, et proposait des crêpes et autres gâteaux confectionnés par des parents d'élèves.

Bien sûr le Père Noël était présent, et a amené avec lui un de ses petits lutins, ainsi chaque enfant pouvait faire une photo souvenir, après être passé au stand maquillage effectué par Laurence.



Le ruban coupé par M. Jean Luc Lorrain le 1er adjoint, accompagné des autres adjoints de la commune, (M. Le Maire étant pris par ailleurs), inaugurerait ainsi cette manifestation qui voyait de nombreux Grazaçoises et Grazaçois y participer en tant qu'exposants, clients, ou tout simplement visiteurs.



## Concert de Noël

L'association culturelle de Grazac a organisé un concert de Noël gratuit, dans l'église de Grazac, animé par le groupe « La Corde à Mi » (toutes les mesures sanitaires étaient bien sûr de rigueur).

La prestation, de très haute qualité, a subjugué le public présent. Mme Pascale Adriana, 1er violon, nous a conquis par sa maîtrise, mais que dire de Mme Marie-France Calmels, au chant, de l'avis général, et comme on le dit dans le métier, une pointure, elle a fait passer un énorme frisson dans l'assemblée, une voix et un volume énorme. Une "standing ovation" concluait ce concert. Nous avons déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine.



Pour finir la journée, une collation était offerte aux participants, ce qui nous a permis de faire plus ample connaissance avec les musiciens, superbe ambiance par ces temps difficiles.



N'oublions pas la crèche qui décorait l'église...

Merci à notre artiste du village pour sa grande créativité et sa sensibilité.

## Goûter de Noël des enfants

Malgré la pandémie et les contraintes, le conseil municipal a décidé de maintenir le Noël des enfants de la commune. Bien sûr, toutes les règles sanitaires ont été appliquées (pass sanitaire, masque obligatoire, gel hydro alcoolique, et distanciation.) Finalement, tout le monde était satisfait.

Le spectacle était assuré par Granraf, un magicien qui a su emporter toute l'assistance, dans ses tours qui ont émerveillé les plus petits. A la fin du spectacle, comme de coutume, le Père Noël est arrivé avec sa hotte pleine de bonbons pour le plus grand bonheur de nos petites têtes blondes.

Malheureusement, nous n'avons pu réaliser le goûter traditionnel, cela aurait été contraire aux règles sanitaires, mais chaque enfant est reparti avec son petit paquet garni, qui contenait d'agréables friandises.

Nous avons déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine, en espérant pouvoir faire un goûter traditionnel.



## Repas des Aînés, Vœux du Maire et Colis des Aînés

La reprise épidémique et les annonces gouvernementales nous ont contraints d'annuler pour la 2ème année consécutive les traditionnels vœux du maire et le repas des Aînés.

Le conseil municipal a tenu à "marquer le coup" en offrant aux Aînés un colis commandé auprès du restaurant "Au coin du Feu".

Le colis " très sympathique" aux dires de nos anciens aura reçu le meilleur accueil .



## Goûter des Aînés

A nos amis les Aînés de Grazac...

Allons-nous pouvoir enfin reprendre nos goûters au restaurant « Au Coin du Feu » ? sans masque et sans contrôle du pass...

Reprenons les dates prévues au calendrier que nous vous avons donné : 2ème jeudi de chaque mois.

Prochaine rencontre : jeudi 14 avril.

Inscription à la Mairie : 05 61 08 42 39

**HEURES D'OUVERTURE**

JOUR	HEURES
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	10h30-12h / 18h30-20h
Jeudi	10h30-12h / 18h30-20h
Vendredi	10h30-12h / 15h-17h
Samedi	15h-20h
Dimanche	11h-13h

**Poulet fermier rôti  
le dimanche midi  
à la ferme**

**Les Volailles Grazaçoises**  
Siret 501 645 873 000 16

Volailles fermières, canards gras  
& œufs

**06 27 25 37 70**  
@ manfrinato@orange.fr

Page Facebook : Les Volailles Grazaçoises

Remplacez les étoiles par des lettres  
et trouvez le mot en diagonale

★ A P E U R  
R ★ Q U E R  
B A ★ C O N  
C E L ★ R I  
L O I S ★ R  
F O R M E ★



**TELEGRAMME**

PARASOL ● BAIE - ENCORE - NAIT - SORT  
 SORT  BAIE  ENCORE  NAIT  
(SORBET EN CORNET)

PISCINE ● ELLE - LENT - HAPPE - OMBRE - THÉ

GLACE ● SAINT - RANG - DOS - PLI - BAS

SOLEIL ● GARS - DEUX - ÉTANG - LAIT - DU

PLAGE ●

**TROUVEZ L'INTRUS !**

## Intempéries

Le 10 janvier 2022, après 72 heures de pluies incessantes, les sols gorgés d'eau ne pouvaient plus rien absorber... Il ne restait plus que les ruissellements de surface pour évacuer toutes ces eaux... Si à 9h du matin tout semblait maîtrisé et contenu, dès 10H30 les cours d'eau débordaient et le secteur routier d'Auterive fermait toutes les routes entre nos coteaux et Auterive.

C'est dans ces moments que nous pouvons mesurer l'efficacité du travail de nos aïeux et leurs ouvrages... Les terres marécageuses du début du 20ème siècle, entre Auterive et nos coteaux, ont été asséchées et rendues "vivrières" par l'endiguement des cours d'eau: le "Glaoudis" et "fossé mère dit du Mouscaillou" qui se jettent dans la mouillonne elle-même endiguées... ces travaux ont aussi contribué à une régulation de la montée des eaux par fortes pluies. Cela, bien sûr, ne nous épargne pas des inondations et autres déconvenues dues à ces phénomènes climatiques qui, au dire des prévisionnistes, devraient se répéter plus fréquemment voire prendre de nouvelles formes.

Chacun peut aussi mesurer la pertinence des règlements d'urbanisme (PLU) à ces sujets.



## Taille des arbres

La place du village retrouve une certaine "jeunesse".... les arbres ont été "sévèrement taillés" mais il en va de la sécurité de tous, et en premier lieu des habitants mitoyens .

En effet ces derniers temps des "coups de vent" assez sévères laissent à penser que la hauteur de ces arbres pouvait avoir un effet de "voilure" et entraîner rupture des hautes branches dans le "meilleur des cas"... Mais quand tout cela se combine aux sols détremés... nous pourrions être exposés au déracinement par bascule (voir Cintegabelle où plusieurs dizaines de platanes se sont couchés); il nous revient d'être très vigilant et anticiper ce qui deviendrait "le pire"...



## Infos Associations

### Grazac Loisirs

A l'initiative de la création dans les années 80 de l'association Grazac Loisirs, qui aujourd'hui s'appelle Graz'Anim, M. Pierre Pagès nous a quitté le 15 février 2022. Il vivait à Grazac accompagné de Jeanne, créatrice de tableaux en tissus, à qui nous présentons nos condoléances au nom de tout le conseil.

## Graz'Anim

Après de longs mois d'arrêt, l'association a recommencé les lotos à la salle polyvalente. Ils vous attendent nombreux tous les mardis soirs.



## Promouv'

Suite à la pandémie, l'association n'est pas en mesure d'organiser de manifestation cette année.



## Fakany Espoir et Vie

### **Première manifestation : le 27 Mars.**

Une nouvelle association a vu le jour en 2021 : "Fakani Espoir et Vie". Cette association vient en soutien auprès des Malgaches.

## A Voir et à Entendre

L'association AVE, gère en son sein un groupe vocal, « les Tourn'Sol », et la Bibliothèque du village.

Tous les jeudis à 18h, des cours d'échec sont dispensés par un champion Grazacois, entraîneur Fédéral à l'intérieur de la Bibliothèque. Elle a une vocation culturelle, et organise en fonction des propositions, des vernissages d'artistes peintres ou expos photos etc. Elle ne fonctionne que grâce à des bénévoles passionnés.

Si la culture, le chant, et les rencontres conviviales et joyeuses au travers de concerts de chorales vous tentent, n'hésitez pas à nous rejoindre. Plus la chorale comptera de membres, meilleures seront ses prestations. Notamment lors de la fête de la musique, qui réunit l'ensemble des associations du village.

Les répétitions ont lieu tous les lundis à 20h30 dans la salle du conseil. Il est tout à fait possible de se tester, lors d'une de ces séances.

La bibliothèque, est ouverte le tous les mercredis de 15h30 à 17h. Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres, pour pouvoir en amplifier les horaires d'ouverture.

Pour tout renseignement et inscription par mail : [avoiretentendre31190@gmail.com](mailto:avoiretentendre31190@gmail.com) ou par téléphone au : 06.09.66.11.69



## **Travaux**

### **Fibre**

Tout d'abord et en préambule à toute autre information à ce sujet, **une mise en garde.**

Dans les semaines qui viennent, voire mois, vous allez être démarché par tous les opérateurs "internet et téléphonie" qui vont vous promettre la "possibilité d'être raccordé à la fibre... et ainsi solutionner toutes les lenteurs de l'ADSL...", **restez patient et ne signez rien tant que "Fibre 31", l'opérateur principal du réseau (qui ne sera donc pas "ORANGE") n'aura pas donné son "feu vert"**.

Cette mise en garde exprimé, voyons un peu de quoi il s'agit :

#### LES ENGAGEMENTS :

Tout d'abord **saluons que l'engagement pris en 2019 par vos élus aura été respecté**, et ce, malgré toutes les péripéties subies pour cause de pandémie, et plus particulièrement les retards de chantier... :

Pour réussir, nous avons mis en place une organisation réactive et dynamique en réunissant, au sein de Haute-Garonne Numérique, le Conseil départemental, les Communautés d'Agglomération Le Muretain, le SICOVAL et 15 Communautés de communes.

Le déploiement de la fibre optique a été confié au groupe Altitude Infrastructure dans le cadre d'une délégation de service public. Les négociations menées ont permis de réduire considérablement le calendrier d'action : **le réseau de fibre sera réalisé en seulement 4 ans, au lieu des 14 ans initialement envisagés.**

La très forte volonté politique du Conseil départemental et de ses partenaires publics a porté ses fruits. D'ici 2022, l'ensemble des foyers et des entreprises de la Haute-Garonne auront accès au Très Haut Débit via la fibre optique.

Et donc, certes avec quelques mois de retard, la fibre arrive bien à GRAZAC... dans des délais très raisonnables.

Dans cette tente, le technicien qui crée les raccordements "fibre" des réseaux à venir....



**Georges Meric**  
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

**Annie Vieu**  
Présidente de Haute-Garonne Numérique



Quelques explications pour comprendre de quoi on parle :

## > La fibre, quels usages au quotidien ?



### Multiconnexions simultanées

7 écrans connectés en moyenne dans chaque foyer français (ordinateur, tablette, smartphone, télévision...)



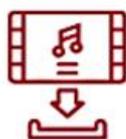
### Télévision HD

2 écrans de télévision en moyenne dans chaque foyer (dans certaines familles 1 écran par membre de la famille)



### Transfert de documents lourds

70% des fichiers envoyés quotidiennement font + de 10Go.



### Téléchargements instantanés

6 objets connectés en moyenne par personne en France pour consulter des contenus multimédias (vidéos, musique, jeux...)



### Télétravail facilité

17 % des Français exercent aujourd'hui le télétravail. L'Etat a mis en place en 2018 un plan national avec pour objectif que 71% des Français (filière administrative) effectuent au moins une journée de travail depuis leur domicile.



### Accessibilité à la télémedecine

72% des médecins français souhaiteraient utiliser la télémedecine pour accompagner leurs patients.

# Après le déploiement

A l'issue du déploiement, la phase de commercialisation va permettre à celles et ceux qui le souhaitent d'accéder à la fibre optique.

Pour cela, il faudra comparer les offres disponibles, puis contractualiser un abonnement avec l'un des fournisseurs d'accès présent sur le réseau.



## 1 COMMERCIALISATION

L'ouverture de la commercialisation du réseau débute par une période de gel réglementaire de la production de lignes durant 3 mois. Cette étape incompressible, fixée par le régulateur (ARCEP), a pour objectif la neutralité d'accès des FAI au réseau. Cela signifie qu'aucun abonnement ne peut être pris durant ces trois mois.



## 2 SIGNATURE ABONNEMENT

Dès que la période des trois mois sera achevée, toute personne intéressée pourra tester son éligibilité sur <http://fibre31.fr>, souscrire à un abonnement, et ainsi faire l'objet de raccordements. Tout nouvel abonnement donnera lieu à un raccordement dans un délai de 8 semaines maximum.



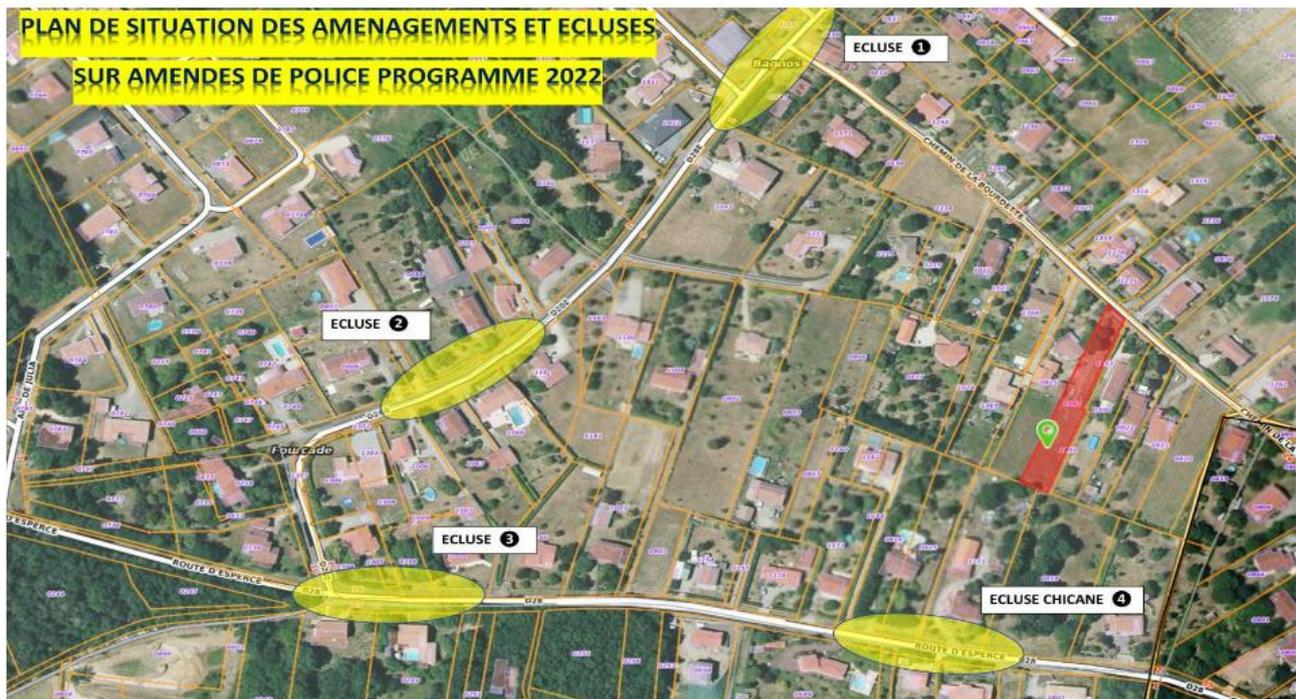
## 3 RACCORDEMENT

Les particuliers, les PME, les collectivités, les artisans, les commerçants, les professions libérales et autres pourront souscrire un abonnement auprès du FAI de leur choix, parmi ceux présents sur le réseau FttH. Après la signature de leur contrat, leur entreprise ou leur domicile sera raccordé depuis un Point de Branchement Optique (PBO) :

- un RV sera pris pour effectuer le raccordement final
- la mise en service sera effectuée par le FAI

Le FAI est l'interlocuteur unique de l'abonné.

**De 3 à 5 mois entre la fin du déploiement du réseau et le raccordement de l'abonné.**



Lors des conseils municipaux et lors des échanges avec les riverains, un point revient de façon récurrente : **la sécurité de la circulation urbaine, notamment piétonne qui mérite d'être renforcée.**

En effet, malgré les travaux déjà effectués pour ralentir les automobilistes (écluses, ralentisseurs...), il y a encore trop de personnes (Grazacois et autres riverains...) qui conduisent relativement vite dans le village. Nous avons donc décidé de sécuriser la circulation piétonne et notamment des plus petits dans le village. Nous en avons profité pour corriger tout projet aux transports scolaires et points de ramassage.

Une première rencontre avec Monsieur MARTINETTI (service des transports scolaires du Conseil Départemental de la Haute-Garonne) s'est tenue en Mairie, il a été identifié le besoin de **sécurisation d'un arrêt de bus pour le ramassage scolaire** en direction des Collèges d'Auterive et de Cintegabelle à "Plaine Bourdette".

C'est ainsi qu'il a été défini le positionnement des deux arrêts repérés sur le plan de situation écluse n° 2 et n° 3. Enfin, l'urbanisation importante de la commune génère une circulation proportionnelle à celle-ci, et nous oblige à **maîtriser la sécurité de la circulation piétonne**...d'où le concours attendu des ouvrages formant les écluses n°1, n°2 et n°3 et écluse chicane n°4 complétés de panneaux de signalisation (STOP sur la route d'Espérance au lieu-dit « Fourcade »).

Ces précédentes nécessités et arguments ne pouvaient se traiter sans y adjoindre la problématique des P.A.V (Points d'Apports Volontaires) d'ordures ménagères.

En effet, le service collecte des déchets de la Communauté de Commune du Bassin Auterivain, avec notre concours, a **défini deux points d'apports volontaires en colonne** sur ces trajets déjà évoqués... ce qui nous oblige de tenir compte du ramassage depuis la voirie avec un camion grue et nécessite donc un aménagement de stationnement pour les usagers effectuant des dépôts dans lesdites colonnes :

A ces fins, les écluses n°1 et n°3 recevront les aménagements (plateforme) permettant d'accueillir ces colonnes.

### **Salle Polyvalente**

Ça y est, enfin pourrions-nous dire les travaux d'économies d'énergies et photovoltaïques en autoconsommation sont pratiquement livrés.

Pour un projet initialement prévu dans une enveloppe de 80 000 € HT, son coût final aura été de 70 935,88 € HT décomposés comme suit :

Lot 1 : remplacement des appareils clim' pour un montant de 22 877 € HT.  
Lot 2 : panneaux photovoltaïques pour un montant de 45 440,60 € HT.  
Lot 3 : fournitures et équipements pour un montant de 2 618,28 € HT.

Le financement aura été soutenu à hauteur de 59,5% par :

- l'Etat pour 42,20% soit 29 934,94 €
- le Conseil Départemental pour 17,30% soit 12 271,91 €



Systeme de régulation

La Commune ayant un reste à charge de 40,5%, soit le solde : 28 729,03 € et bien sur l'avance de la TVA pour 14 541,86 € qui feront l'objet d'un remboursement partiel de 16% sur le FCTVA.

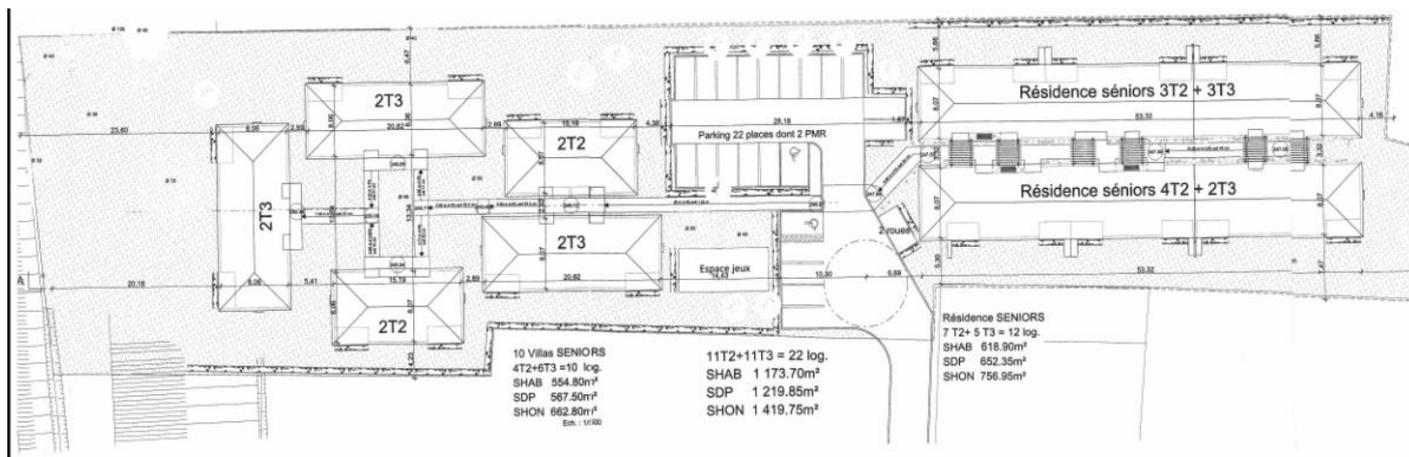
Actuellement, le reste à charge est de 43 270,89 € TTC avant perception du FCTVA.

Ajoutons ici que ces investissements "tombent à pic" au moment où il nous est promis une augmentation de l'électricité de l'ordre de 40% pour 2022... et plus encore dans l'avenir très proche. Sachant que la consommation de cette salle en énergie aura été en 2019 d'environ 10 000 € et que nous attendons une autoconsommation d'environ 40% via le photovoltaïque, l'amortissement prévu en moins de 8 ans quel que soit le cas de figure s'en trouve ramené à moins de 4 ans rien que par les dernières augmentations déjà programmées.



## Résidence services

Ça y est, ALTEAL a déposé "Permis de Construire" (fin décembre 2021) pour la Résidence Services... dont plan :



Sa livraison est prévue pour mi-2023, les candidatures peuvent commencer à être déposées en Mairie. Sa situation, au cœur du village, à proximité immédiate de l'aire de loisirs, des parkings publics, mais aussi en accès direct sur la place du village et donc au commerce local, vu la "coursive" qui permettra de traverser la "maison de village". Autant d'atouts pour que les résidents, principalement des personnes âgées et personnes sites PMR, puissent y trouver non seulement le confort attendu mais aussi une qualité de vie simplifiée et agréable.



## PROJETS ET ETUDES A FINALISER

### City stade

2022 devrait voir se concrétiser la mise en œuvre de la "refonte", réaménagement et sécurisation de l'aire de loisirs. Au pire, et si cela devait ne pas être terminé sur 2022, ils auront au moins fait l'objet d'un appel d'offres (fin 1er semestre 2022) et les lots auront été attribués (sauf imprévu).

Ce site doit, à terme, devenir le lieu de rencontre et mixité mais encore intergénérationnel de la commune. Il est l'épicentre de l'animation sociale et humaine de notre collectivité: école maternelle, salle polyvalente, résidence services, salle des associations mais encore "monument aux commémorations", atelier communal et autres projets en cours de réflexion.



C'est bien cette dimension d'inclusivité intergénérationnelle qui valorise ce projet et nous permet d'avoir le soutien de tous les partenaires institutionnels sensibles à ces objectifs.

Il ne s'agit pas là que de "soutiens politiques" mais d'engagements réels par des co-financements "sonnants et trébuchants"; jugez-en :

Le projet tel que évalué sur consultation d'entreprises se chiffre à 108 000 € HT (estimation).

Les partenaires financeurs qui se sont engagés :

- le Conseil Départemental pour 23,37% soit 25 243,28 €
- la CAF pour 37,27% soit 40 249 €

**ce qui à ce jour représente déjà 60,64% soit 65 492,28 € de co-financements.**

Nous attendons avec impatience le retour de la Région Occitanie que nous avons sollicité en 2021 et qui nous a informé devoir reporter cette instruction en 2022. Après plusieurs échanges, nous avons bon espoir d'obtenir un avis positif, le dossier n'étant pas rejeté mais simplement reporté.

Ce sont 20 900 € que nous espérons obtenir, ce qui nous permettrait d'avoir le maximum d'autofinancement autorisé : 80% du HT. Bien sûr la TVA devra être financée en plus des 20% restants mais tout cela reste très acceptable au vu de l'objectif visé.

Encore mille merci à tous nos interlocuteurs qui ont pris le temps de l'écoute et de l'instruction de ce dossier qui, comme nous l'évoquons en préambule, ne représente qu'une partie d'un ensemble d'opérations juxtaposées formant cohérence entre thématiques que très fédératrices entre tous les citoyens et générations, mais pour lesquelles tous ces partenaires financeurs sont aussi sollicités.

## Etude de faisabilité : Réseau de chaleur

Le coût des énergies, gaz et électricité principalement, est un poste des plus sensibles dans le budget communal. Dire cela c'est devoir anticiper sur les "flambées" qui nous sont déjà annoncées pour les mois et années à venir. Alors, avoir des projets "immobiliers" c'est aussi s'assurer qu'ils répondent aux critères de "sobriété énergétique" et ne deviennent pas une charge d'exploitation incontrôlable sur ce poste.

Actuellement plusieurs projets concernés par cette réflexion sont :

La maison de village, ex-bien « Colomies », emplacement réservé N°15 acquis et propriété de la commune, qui devra être réhabilité à des fins d'utilisation en lieu d'accueil et d'exploitation public. Éventuels projets à l'étude : salle de « télémédecine », éventuelle crèche spécialisée, salle de rencontre commune, tiers lieu...).

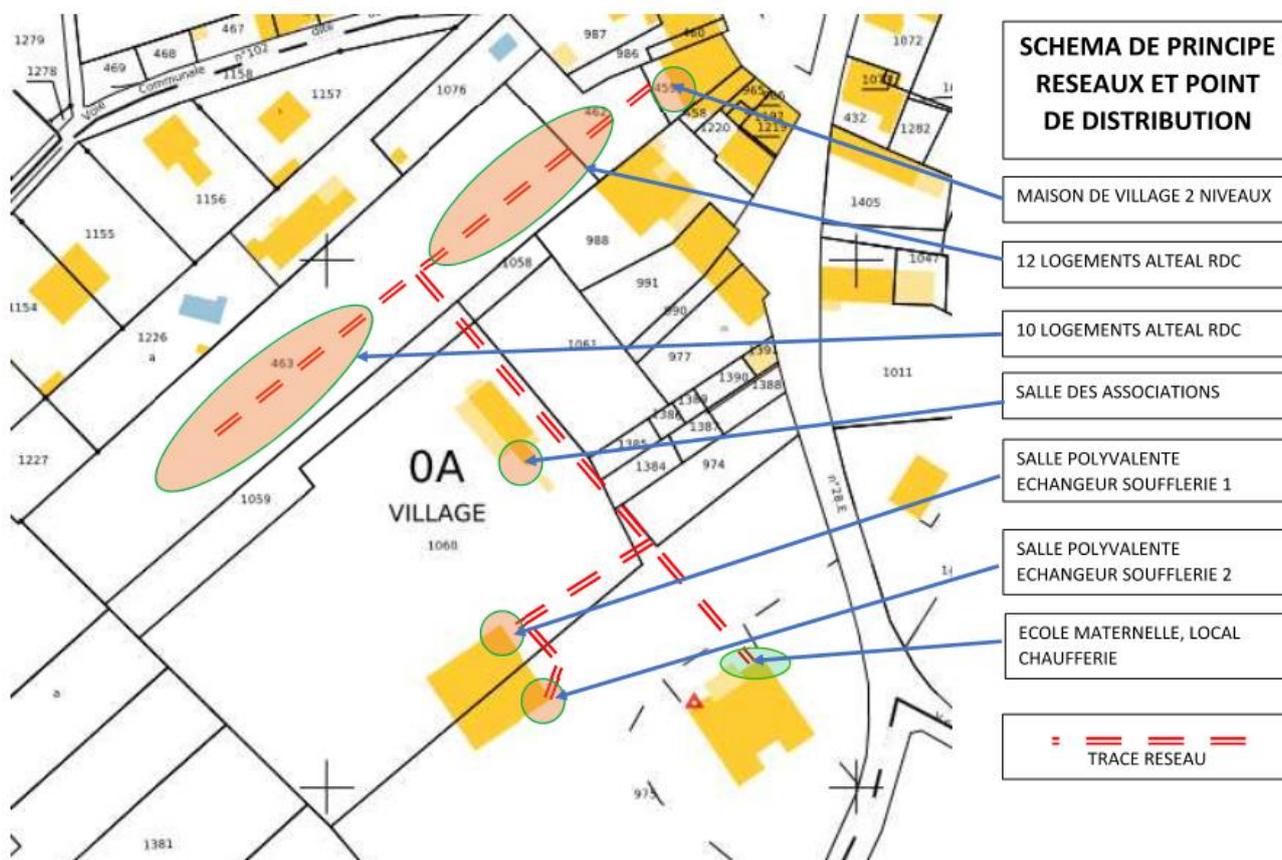
L'extension et agrandissement de l'école maternelle... plus environ 200m<sup>2</sup> (classe supplémentaire, agrandissement du dortoir, création d'un réfectoire calibré pour une centaine de couverts...) complété d'un raccordement des équipements de chauffage en place dans les salles de classe et toutes pièces.

Dépôt de permis d'aménager d'ALTEAL sous six mois pour la création de 22 logements (11 T2 et 11 T3) aux fins d'une « Résidence Services ».

Et de façon connexe : Raccordement des colonnes d'air pulsé de chauffage de la salle polyvalente, équipement de la salle des associations (actuellement radiateurs électriques).

C'est dans cette perspective qu'une première rencontre s'est tenue le 11 octobre 2021 en présence du « Chargé de mission » M. DOUSSIN du PETR, M. MAYNADIE du bureau d'étude SOLEVAL. Celle-ci nous a permis d'entrevoir une réelle opportunité qui mériterait étude de faisabilité.

Soulignons que cette étude est subventionnable à hauteur de 70% par le cumul des financements de l'ADEME et la REGION OCCITANIE.



## Devenir de la maison de village

Le projet de "Résidence services" (voir article à ce sujet) n'est pas concevable sans que l'aspect intergénérationnel et inclusion sociale ne figure en bonne place et donne sens à la mixité recherchée en ces lieux.



La commune conserve la maison de village et doit se charger de la partie immobilière du « lieux de rencontre, hébergement des services » dont : télé-médecine, salle commune et éventuels services de mixité (crèche, tiers lieux...). Donc prise en charge des réalisations strictement immobilières nécessaires aux usages et destinations qui en seront dévolus... Pourquoi toutes ces consultations? Tout d'abord, vérifier la pertinence d'un besoin, voire la(es) priorité(s) et leur(s) pérennité(s).

Ce n'est qu'alors que nous pourrons, accompagné du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et Environnement), définir la réhabilitation du bâtiment et les aménagements intérieurs qui seront "calibrés" aux besoins des services retenus. Et bien sûr, les partenaires seront sollicités pour co-financer. Mais au-delà, exploiter les lieux au travers de leurs savoirs et expériences professionnelles.



C'est à ces fins que plusieurs rencontres sont initiées, dont la dernière s'est tenue le 22 février 2022 en salle du conseil.

Y ont participé les représentants(es) de : la CCBA, la CAF, le PETR pour le CLS et l'ARS, l'association l'ENVOL et les élus de GRAZAC (Maire et adjoints).

Les RDV sont pris pour définir en priorité s'il existe une opportunité d'implantation d'une crèche ou structure assimilée pour accueillir de la petite enfance (0/3ans) sur le territoire déjà couvert par le RPI mais aussi au-delà vers Gaillac-Toulza puisque la circulation pendulaire habitat travail passe en bas de Grazac sur la RD12.

## Vie municipale

### Conseils municipaux

Tous les comptes rendus détaillés sont disponibles sur le site internet de Grazac : <http://www.grazac31.net> à la rubrique "Comptes-rendus des conseils municipaux".

#### Vendredi 16 Juillet

Création du nouveau syndicat : « Syndicat du Rieutarel » - Adoption des statuts - Désignation du personnel - Transfert du Personnel de l'école maternelle de la Mairie vers le Syndicat du Rieutarel - Ouverture poste pour l'école maternelle : 1 contrat de 28h pour doublon avec Mme DAROLLES pendant 2 mois puis remplacement car départ à la retraite et 1 contrat PEC (parcours emploi compétence) de 20h pour renfort cantine, garderie, sieste et ménage - Revalorisation de la taxe d'aménagement (taux actuel 5 % sur l'ensemble de la Commune) - Intégration tranche 1 : Lotissement de Julia dans le domaine public - Bilan tenue du bureau de vote : déplacement bureau de vote - Remboursement de frais avancés pour les nécessités de la collectivité par un élu : Moteur rideau façade restaurant - Mise à concurrence contrat groupe assurance Statutaire - Devis écluse : Route d'Esperce - Devis mission contrôle travaux pose de panneaux photovoltaïques : salle polyvalente - ALTEAL : Proposition d'achat terrain (derrière maison de l'ancien propriétaire COLOMIES – Place du village) - Questions et informations diverses : journal, rendez-vous pour écluse et point d'apport volontaires.

#### Vendredi 10 septembre

Proposition d'achat de la parcelle A1189 : Route de Caujac - Intégration opération : mobilier 1er équipement transféré depuis le Syndicat des Côteaux vers la Commune concernant l'école maternelle - Remboursement frais frelons asiatiques - Délibération validation parcelles Centre Intergénérationnel Julia - Remboursement de frais avancés pour les nécessités de la collectivité par un élu - Résultat de la Commission d'Appel d'Offre : Marché Salle Polyvalente / Amélioration Énergétique ... - Questions diverses : permanences SIASC - Demande de prêt de la Salle Polyvalente (école de musique CCBA - BAL TRAD, Leo Lagrange (ALSH) - Demande de prêt de la salle des associations (Syndicat du Rieutarel) - Nouvelle association sur la commune : Fakany Espoir et Vie.

#### Vendredi 30 octobre

Approbation des comptes rendus du 4/06, du 16/07 et du 10/09 - Annulation délibération n° 2021-43 relative au transfert de l'opération achat 1er équipement de l'école - Remboursement de frais avancés pour les nécessités de la collectivité par un élu - Délibération n° 2021-48 (erreur matérielle) - Décision modificative n° 4 - Remboursement Prêt subvention DETR (28 000 €) - Bien COLOMIES - Décision modificative n° 5 : Rajout crédit charges du Personnel pour finir l'année - Projet écluse : Route

d'Esperce et Plaine de la Bourdette – PAV : Situation définitive des emplacements - Complément jardins partagés (amendement des terres rapportées) : Devis entreprise MARTY TP- Complétude du tableau des voiries de la commune pour la DGF 2021 à savoir la voirie du Lotissement DOMAINE DE JULIA (Allée de Julia et Rue du Pesquès) - Questions et Informations diverses : Requête de l'école maternelle : mise à disposition salle polyvalente en semaine, compte rendu projet chaufferie bois, avancement travaux salle polyvalente, Syndicat du Rieutarel : avancement travaux agrandissement école maternelle, préparation du 11 novembre 2021, menu des repas des aînés (à choisir) + colis à offrir aux aînés -Arbre de Noël des enfants (recherche père Noël), décoration de fin d'année village + participation concours, programme des festivités et animations des associations.

#### Vendredi 26 novembre

Approbation compte rendu du conseil municipal du 29/10/2021 - Choix bureau d'étude de faisabilité réseau de chaleur - Projet convention CTG (Convention Territoriale Globale) - Présentation du rapport sur le prix et la qualité du SPEHA 2020 - Devis SARL TRAVAUX PUBLICS MARTY : inscription au POOL ROUTIER 2022 - Travaux Aménagement chemin du nouveau cimetière - Proposition d'assiette de coupes de bois – Exercice 2022 - Décision Modificative : Paiement annulation Taxe Aménagement - Décision Modificative : Etablir un mandat annulatif sur le compte 673 non approvisionné au BP

#### Jeudi 16 Décembre

Approbation du conseil municipal du 26/11/2021 - Décision modificative n°8 pour mandater les emprunts de 2021 et le prêt de subvention du Conseil département (bien foncier) - Décision modificative n°9 pour régulariser hydraulique agricole - Contrat groupe assurance statutaire 2022/2025 - Correction délibération n°2021-60, demande de subvention auprès de la Région Occitanie et non Midi-Pyrénées - Nouvelles propositions panneaux photovoltaïque - Entreprise EEGI BRUNET

#### Vendredi 28 janvier

Approbation du compte rendu du conseil du 16/12/2021 - Délibération statuts modifiés de la CCBA - Questions et Informations diverses : Aire de loisirs, programme festivité 2022, déploiement de la fibre, journal Local + site internet de la commune, porté à connaissance des prérogatives législatives : "Remboursement des frais de garde des élus locaux", devis pièces détachées GOUPIL

## Elections présidentielles et législatives

Les élections présidentielles se tiendront le 10 et 24 avril 2022. Les législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

Le bureau de vote sera à l'école maternelle et ouvert de 8 heures à 18 heures.

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 2 mars 2022 (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>), en vous présentant à la mairie ou par courrier jusqu'au 4 mars.



## Un nouveau site internet

Les élus de la commission "communication" se sont réunis la journée du 16 août avec un formateur de l'ATD (Ametys). Ce dernier les a formés à la création d'un site internet.

Depuis, la commission se réunit régulièrement pour refaire une peau neuve au site internet. Patience, dans quelques temps vous aurez le plaisir de voir le fruit de leur travail.

## Citoyenneté et Vie publique

Pas un bulletin municipal sans parler des incivilités qui interviennent régulièrement sur notre village... Bruits de moteurs tondeuses et autres aux heures non autorisées, dépôts sauvages, vitesse excessive, circulation de quads sur des lieux interdits... Chacun de nous se doit d'être respectueux et vigilant.

Merci de prévenir la Mairie si vous êtes témoin de ces actes.



## Jardins partagés

L'emprise en réserve foncière dédiée aux "Jardins partagés" est enfin préparée et disponible pour être mise à disposition. Les terres ont été amendées, profilées avec fossé et une mare tampon d'avec le ruisseau "Le Glaoudis" pour assurer un drainage des lieux, enfin l'eau potable a été mise à disposition. Tout semble prêt pour permettre les premières cultures maraîchères...



Maintenant il nous faut trouver les CANDIDATS JARDINIERS DANS L'ÂME...

En effet, et tout le monde l'aura compris, ce n'est pas la collectivité qui va faire du jardinage. Non que les employés communaux et/ou conseillers n'en soient pas capables, mais ce terrain est destiné à vous être mis à disposition, à tous ceux qui se sentent vocation à jardiner dans un esprit de partage, de convivialité...

Comment ?

Par des candidats désireux de participer à une association de jardiniers. Nous les attendons avec impatience. Il s'agit de créer un collectif citoyen ayant envie de prendre possession des lieux, organiser la mise en parcelles et règles de fonctionnement de ces futurs jardins partagés et familiaux avant d'être légumes et vivriers.

Bien sûr la collectivité continuera à soutenir l'organisation notamment dans l'achat des dernières nécessités pour sécuriser ces lieux (clôture, cabane(s), outils...)

## Intercommunalité

### Première rentrée au collège de Cintegabelle

Le jeudi 2 septembre, les élèves de 6ème faisaient leur rentrée dans le nouveau collège de Cintegabelle. L'année aura commencé dans des préfabriqués, les locaux étant prêts en février 2022. Cette rentrée s'est très bien déroulée pour ces 62 élèves et les 8 professeurs. L'année prochaine, le collège ouvrira plusieurs classes. En effet, les 6ème, 5ème et 4ème feront leur rentrée dans les locaux tout neufs.

Depuis la rentrée janvier 2022, les élèves ont eu le plaisir de découvrir les nouveaux locaux.



### Construction d'un lycée à Auterive

En janvier 2020, la présidente de la région Occitanie Carole Delga, annonçait la construction d'un lycée à Auterive et un an plus tard, était voté en conseil municipal l'acquisition d'un terrain de pratiquement 8 hectares.

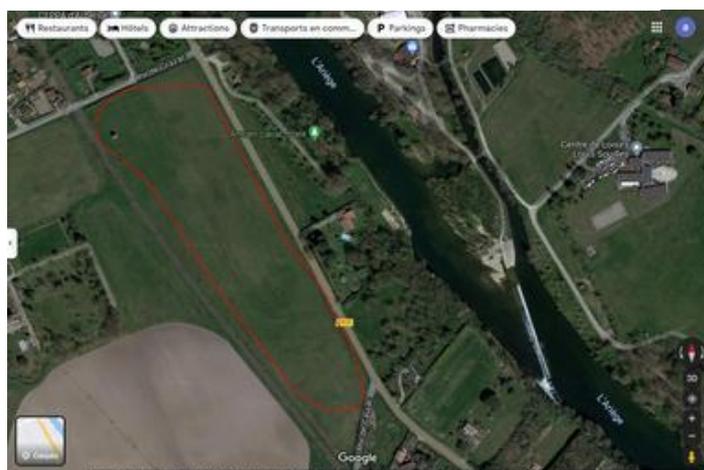
Au mois de septembre 2021, la commune d'Auterive est devenue propriétaire de ce terrain, situé le long de la RD820 au lieu-dit la Vernière pour 398 000 euros. Le site se situera donc à l'entrée sud de la commune.

En parallèle, la commune a engagé depuis le mois de juillet 2021 la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme permettant d'accueillir le futur établissement.

La Région Occitanie a de son côté déjà lancé l'appel d'offres à maîtrise d'œuvre pour : la construction de l'édifice : les surfaces à construire sont évaluées à 10 371 m<sup>2</sup> de surfaces utiles et 13 200 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs à aménager (réserves foncières prévues pour un gymnase).

Ce lycée constituera un ensemble de bâtiments à énergie positive, et visera le label Énergie/ carbone E4c1. La centrale des marchés comprendra notamment, un service de restauration, un internat de 102 lits, 8 logements de fonction, des installations sportives extérieures et des aires de stationnements.

Depuis plusieurs mois les services de la commune et de la Région Occitanie travaillent régulièrement pour faire avancer cet important projet qui rappelons-le, accueillera 1 000 élèves et proposera les filières générales et professionnelles à l'horizon 2025.



## SIASC

Le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale de Cintegabelle (SIASC) est un établissement public qui propose d'apporter l'aide aux personnes âgées ou handicapées bénéficiant de l'APA ou d'un accord de la caisse d'assurance maladie ou de la mutuelle. C'est un service PRESTATAIRE.

Ces prestations sont valables également pour les retours d'hospitalisation, sortie de maternité, etc.

Le service s'est doté de deux véhicules pour vous accompagner dont un équipé pour transporter les personnes en situation de handicap avec fauteuil.

Le SIASC intervient sur les communes de Cintegabelle, Gaillac-Toulza, Marliac, Caujac, Grazac, Esperce.

Les prestations :

- L'entretien courant du logement
- L'aide aux repas
- L'aide partielle à la toilette
- L'aide aux tâches ménagères
- L'aide à la mobilité L'accompagnement aux courses, marché, démarches administratives.

### Ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8H45 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

Fermé : le mardi après-midi et le jeudi toute la journée

4 rue de la République à CINTEGABELLE

Téléphone : 05.61.08.85.69

Télécopie : 05.34.48.08.93

[siasc@cintegabelle.org](mailto:siasc@cintegabelle.org)

### Tous les deuxièmes jeudis du mois, il y aura une permanence à Grazac (uniquement sur rendez-vous)

Le SIASC est toujours à la recherche d'intervenantes sur la commune de Grazac !

Si vous êtes à la recherche d'un emploi sur la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie ou directement auprès du SIASC.

## SDEHG

Le 28 janvier 2022 dernier s'est tenue une réunion du Comité du SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) lors de laquelle s'est tenu le débat d'orientations budgétaires et voté un programme d'actions de notre « *Service Public Local de l'Énergie* » pour 2022-2026.

Ces orientations budgétaires et le programme d'actions 2022-2026 garantissent la solidarité, la mutualisation et la redistribution au service de l'aménagement du territoire des communes rurales et urbaines dans le périmètre du SDEHG.

Les grands axes du programme de notre « *Service Public Local de l'Énergie* » pour 2022-2026 sont les suivants :

- Accélérer la transition énergétique de nos territoires grâce à un nouveau modèle d'éclairage public et de nouveaux programmes de travaux pour lutter contre la pollution lumineuse,
- Favoriser le développement de la mobilité électrique par le renforcement et la coordination des infrastructures de recharge pour véhicule électrique.
- Renforcer l'accompagnement des communes dans leurs projets de transition énergétique, développer l'autoconsommation à partir d'énergies renouvelables et assurer une veille technologique et énergétique,
- Développer l'expertise du Syndicat, améliorer et moderniser les services apportés aux communes et aux usagers.

Afin d'assurer la pérennité du SDEHG, il a été confirmé la délibération prise à l'unanimité des délégués des communes lors de l'assemblée du 20 octobre 2021, concernant :

La mise en place d'une contribution des communes pour l'entretien de l'éclairage public, d'un montant maximum de 8€ par point lumineux.

Si besoin d'un point lumineux provisoire posé, une contribution des communes est fixée forfaitairement à 400 € par point lumineux.

De fixer le taux de participation du SDEHG à 50% pour les opérations d'éclairage public, il était de 80% auparavant. Et enfin de fixer le plafond des opérations d'effacement de réseau à 100 000 € HT pour la partie réseau de distribution d'électricité.



## PETR



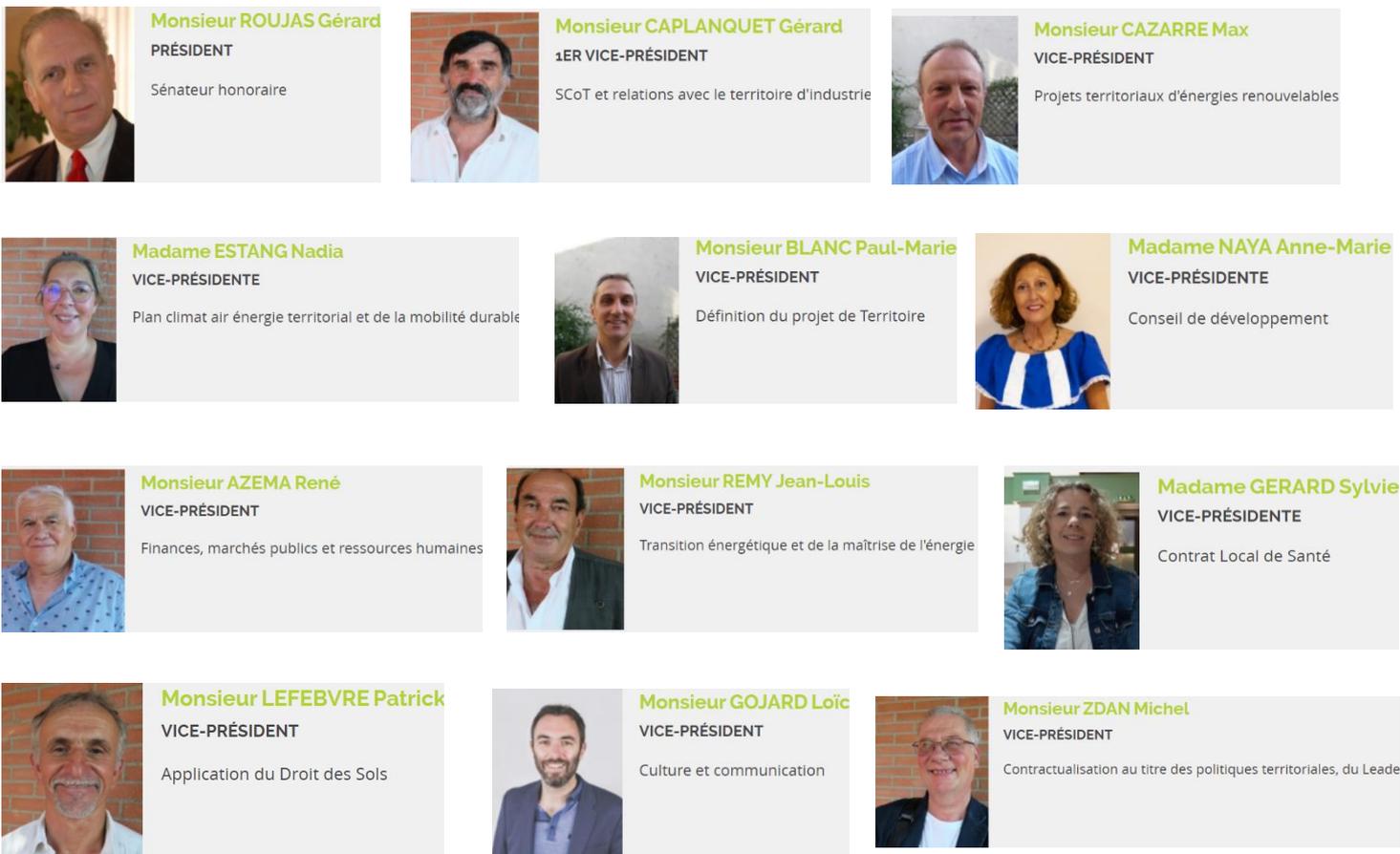
Le PETR (Le "Pays du Sud Toulousain), vous en entendez parler, ou pas. Et pourtant un "Établissement Public de Coopération Locale" qui, pour le compte des Communautés de Communes (au nombre de 3) et des communes (au nombre de 99), porte bien des compétences que nous lui délégons.

En premier lieu le SCOT (Schéma de Cohérence et Organisation Territoriale), qui est son socle existentiel puisque compétence législative et réglementaire que lui a attribué l'Etat sur un territoire défini autour de Communautés de Communes. Il est le référent qui dresse et maîtrise l'inventaire de tout ce qui peut définir le dit territoire : paysages et environnement, faune et flore, voies de circulation et échanges, habitats, les urbanisations en tailles et répartition, l'économie du territoire et ses composantes...

De fait, les points forts et points faibles peuvent être cartographiés et ainsi peuvent être impulsés des politiques de rééquilibrage, remaillage voire développement aux fins de renforcements du territoire partagé. Au-delà, ce SCOT a pour vocation d'intégrer les évolutions législatives et réglementaires prises au niveau national...

C'est ainsi que les lois sur l'eau, mais encore loi "Sarkozy" puis loi "Dufflo" sur la densification, puis loi "ELAN" (pour Ex.) intègrent les documents du SCOT avant d'être déclinés dans nos documents d'urbanisme locaux. Ici le PLU de GRAZAC. Mais le PETR c'est aussi un organe dit "d'ingénierie" partagé.

Ceux sont autant de thématiques que de vice-présidentes que nous vous présentons ici autour de leur Président "historique" depuis sa création :



#### AUJOURD'HUI PRÉSENTATION DU SERVICE ADS :

L'ADS, service qui a pour mission d'instruire le "droit du sol" ou plus communément les formalités lors des demandes de Permis de construire, déclaration préalables et autres CU... Nous sommes 82 communes à y avoir adhéré.

Rappelons que l'Etat s'est désengagé de ces missions en 2015, et qu'un tel service qui emploie 9 techniciens, nous coûte 153E00 par acte instruit... et que c'est la commune qui paie chaque acte et n'a pas le droit de facturer ce service aux pétitionnaires... ce qui est particulièrement injuste puisque la collectivité (par nos impôts) paie un service y compris pour des projets abandonnés qui n'aboutissent pas sur notre territoire.

dans les prochaines éditions nous présenterons les autres services...

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN AUTERIVAIN

La tradition veut que le mois de mars soit marqué par le nettoyage de printemps. Joël Cazajus avec les Elus de la commission de la CCBA organisent avec les équipes du chantier d'insertion une journée :

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

**SAMEDI 26 MARS 2022**

**RDV A 8H30 – Mairie de GRAZAC**

**Venez nombreux en famille !**

A 12h tous les participants sur le territoire de la CCBA seront conviés à partager une paëlla servie gratuitement.

## Etat Civil

### Naissances

BLANQUER Noah né le 7 Juillet

RIVIERE Lina née le 7 Août

VATAN Timothé né 13 septembre

BRITO Maïna née le 3 Octobre

BEAUMANN DACGNIES Roxanne née le 12 novembre

BAUER Negan né le 27 novembre

GONCALVES Pedro né le 4 décembre



### PACS

Le 10/07/2021 : Mme BERTHELOT Christelle et M. SIE Frédéric

Le 16/10/2021 : Mme LEMONNIER Morgane et M. BENZ Frédéric

Le 04/12/2021 : Mme GARRIGUES Jennifer et M. DIAZ Jonathan

Le 11/12/2021 : Mme GUILLOU Mélissa et M. ROBERT Yannick

### Mariages

Le 17/07/2021 : M. DEVOS Régis et Mme INGRAT Sandrine

Le 13/08/2021 : M. ESTEBE Laurent et Mme FUMAREDE Marion

Le 21/08/2021 : M. MARTY Jérôme et Mme AERN Emilie



### Décès

Le 30/07/2021 : Mme FOUET Yvette

Le 14/08/2021 : Mme BRIANC épouse GUIRAL Germaine

Le 15/02/2022 : M. PAGES Pierre

Le 01/01/2022 : Mme PLACEK

**Des services à proximité...**

**Fabienne Coiffure**  
**À DOMICILE**  
 Coupe au ciseaux électronique  
**Produits Naturels**  
**Tél : 05 61 08 08 90**



**Naturopathie Iridologie & Réflexologie**  
**Fabienne Macia**

Retrouvez votre équilibre santé par :

- la nutrition
- les plantes
- Réflexologie plantaire

Praticien Diplômé Ervé-France

**06 86 13 24 13 sur RDV**  
**30 rt d'esperce 31190 Grazac**  
**nature.reflexo@vahoo.fr**




*EC Secrétaire*

**Secrétaire indépendante pour particuliers & professionnels**

*Prestations sur site ou à distance*

QUILLAUD Elodie  
 17 Allée de Julia - 31190 GRAZAC  
 06 88 81 52 32 – ec.secretaire@gmail.com  
 www.ecsecretaire.com

**TP MARTY ERIC**

13 Chemin le Château  
 31190 GRAZAC

Tél : 05 61 08 90 69  
 Fax : 05 61 08 68 60  
 Port : 06 82 02 27 27  
[marty.eric@orange.fr](mailto:marty.eric@orange.fr)



**Escape game Mobile**

Vivez des expériences nouvelles avec nos escape game mobiles que nous organisons à votre domicile, sur votre lieu de travail, ou lors d'un événement. Recherchez des indices, menez une enquête, décortiquez des énigmes et ouvrez de véritables coffres-forts autour de scénarios originaux. C'est une manière d'utiliser l'intelligence collective au service d'une équipe.



Jeux de société

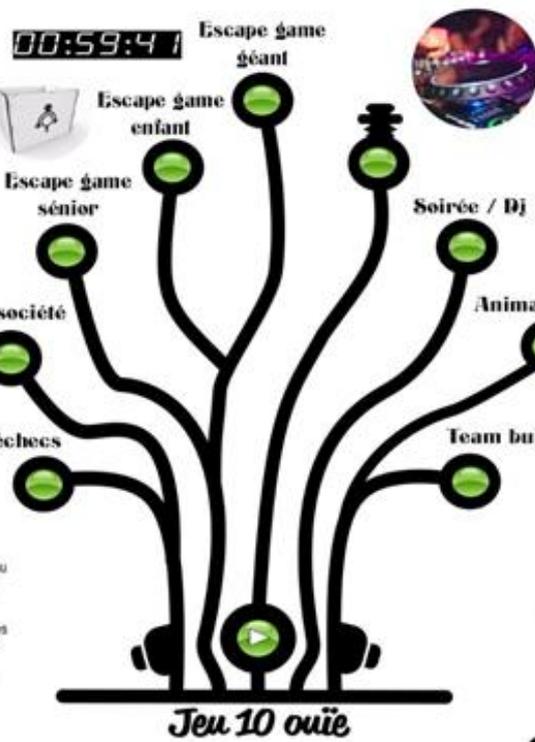


Jeux d'échecs

Nous animons pour les particuliers, entreprises, ou collectivités des jeux d'ambiances, de bluff, de stratégies ou de hasard.

"Roi des jeux, jeu des rois", depuis de nombreuses années le jeu d'échecs est devenu incontournable. **Découverte ludique**, ou recherche de performances, avec un pratiquant diplômé, allant crescendo en individuel, collectif, et en milieu scolaire.

**Jeux**



**Soirée / Dj**

Un Dj expérimenté pour vos animations: **soirée dansante, mariage**, anniversaire, événement culturel. Sonorisation complète avec jeux de lumières. Des playlists sur mesures, allant du généraliste aux styles plus marqués.



Un animateur événementiel pour valoriser vos manifestations: **inauguration**, soirée culturelle, salon professionnel, remise de prix, séminaires.

Des activités autour du jeu et de la musique avec pour objectifs développer **l'esprit d'équipe**, resserrer les liens, véhiculer des valeurs communes, ou tout simplement partager un moment riche en émotion entre collaborateurs.

**Événement d'entreprise**